

## Grandir de l'intérieur

### CATÉGORIES D'ADHÉSION

Catégorie d'adhésion	Frais selon le volume de ventes annuelles	Ateliers multiples	Évaluation annuelle pour les baies accréditées	Processus d'accréditation applicable	Utilise les NICUs	Utilise les matériaux PPAC
Membre parrain (MP)	Oui	Oui	Oui	N/A	Oui	Oui
	N/A	Non	N/A	Oui	Grâce à MP	Through MM
Membre de base (BM)	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
Association (A)	Non	Oui	Non	N/A	Oui	Oui
	N/A	Non	Oui	Oui	Grâce à A	Through TA
Membre régulier (RM)	Oui	N/A	N/A	Non	Oui	Oui
Membre associé (MA)	Non	N/A	N/A	Non	Oui	Oui
Commanditaire (C)	Non	N/A	N/A	Non	Non	Logo seulement

### EXPLICATION DES CATÉGORIES

**Membre parrain (MP)** : Organisations plus larges qui administrent en groupe, par franchise ou grâce à un programme bannière, ateliers multiples avec baies. Les MPs sont responsable de l'entrée d'informations des ateliers accrédités dans la base de données PPAC. Les frais sont basés selon le volume de ventes plus une évaluation annuelle pour les baies accréditées.

Exemples de membre parrain : Active Green + Ross, CARQUEST, Certigard, NAPA, Uni-Sélect.

**Atelier (MP-A)** : Les ateliers qui sont affiliés à un MP peuvent soumettre leur demande d'accréditation grâce à leur MP et épargner les frais d'adhésion. Les matériaux d'accréditation sont distribués par le MP à l'atelier accrédité. Coût : 260 \$ par atelier

**Membre de base (MB)** : Propriétaires indépendants ou celles qui choisissent de participer sans le support d'un membre parrain. Les frais d'accréditation d'ateliers additionnels sont de 260 \$ par emplacement.

**Association (A)** : Associations sans but lucratif qui représentent plusieurs ateliers indépendants. PPAC fournirait les NICUs en format CD, pour l'inventaire de matériaux d'accréditation

Exemples des Associations : Barrie Area Automotive Repair Assn (BAARA), Grey Bruce Automotive Repair Assn (GBARA), Canadian Independent Automotive Association (CIAA)

**Atelier (A-A)** : Les ateliers affiliés à une association peuvent soumettre leur demande d'accréditation grâce à leur Association et épargner le frais d'adhésion. Les matériaux d'accréditation sont distribués par l'association à l'atelier accrédité.

**Membre régulier (MR)** : Organisations rentables s'unissent comme un membre régulier. Ils peuvent utiliser les Normes d'inspection et communication uniformes (NICU), à la valeur ajoutée aux produits.

Exemples de Membre régulier : Protractor

**Membre associé (MA)** : Organisations ou associations associées auprès des secteurs de l'industrie automobile, et qui soutiennent les objectifs du PPAC, mais n'ont pas les ateliers de réparations, ni l'usage commerciale pour les NICU. D'autres organisations qui sont sous la catégorie MA inclus : représentants des fabricants, presse spécialisée, cabinet du conseil, société d'avocats, formation dans le domaine automobile.

Exemple de membre associé : AIA, CARS

**Commanditaire** : Plusieurs organismes faisant partie de l'industrie de la réparation automobile soutiennent les objectifs du Programme de protection des automobilistes du Canada, en contribuant financièrement afin d'assurer le développement et la réussite du programme.